

Plate-forme Technologique  
**Forêt Bois Papier**

*Forest-based sector Technology Platform (FTP)*



**Réunion du NSG-France, 16 Juin 2006**  
**Compte-rendu des discussions**



## 1. Informations diverses

Les Etats membres recevront en septembre, pour observations, une première version des programmes de travail des futurs appels d'offre du 7<sup>ème</sup> PCRD. Le NSG transmettra les axes de recherche prioritaires pour la filière française « forêt bois papier » à F Godet (DGER).

M Patterman (DG UE) demande que les projets prêts à démarrer lui soient rapidement transmis.

Le 7<sup>ème</sup> PCRD dispose d'un budget de **54 milliards d'euros** (contre 75 annoncés en 2005) répartis en 7 programmes spécifiques.

Le programme spécifique « **cooperation** » aura un budget de 32,49 milliards sur la période 2007 -2013. Ce programme comprend 9 thèmes prioritaires :

1) health,	6,1
2) food-agriculture and biotechnology,	1,9
3) TIC,	9,0
4) nanosciences-nanotechnologies, materials and new production technologies,	3,4
5) energy	2,3
6) environment	1,8
7) transport	4,1
8) socio-economic sciences and the humanities	0,6
9) security and space	2,8
<b>Total</b>	<b>32,49</b>

Le secteur « forêt bois papier » est concerné par les thèmes 2 à 6.

Les priorités du SRA n° 1-2, 1-10, 2-2, 2-3, 3-2 sont directement liées au thème 4. Pour la priorité 1-8, le HLG envisage la création d'une task force sur le thème bio-refinery dont l'objectif est de proposer des thèmes de recherche très tournés vers l'industrie.

La commission souhaite lancer des appels d'offre significatifs dès 2007. Des appels conjoints (transversaux à plusieurs thèmes prioritaires) sont envisagés.

La commission organise une réunion le 18/7 sur le thème de la propriété industrielle des résultats des projets de recherche co-financés par des crédits européens. Chaque Etat membre doit exprimer sa position.

La commission cherche à enrichir sa base de données d'experts afin d'évaluer les projets déposés en réponse aux appels d'offre. Les pré-requis nécessaires pour pouvoir être retenu comme expert seront prochainement publiés.

## 2. Diffusion du SRA et actions de lobbying

La liste des destinataires, la lettre d'accompagnement et le « 4 pages d'information » ont été validés par les membres du groupe (cf documents définitifs ci-joints).

Le CTBA expédiera les lettres avec ou sans les annexes du SRA en fonction des destinataires, d'ici fin juin et recherche un traducteur.

Les membres du NSG prendront alors contact avec les institutionnels les plus influents afin de les sensibiliser au contenu du SRA.

Le CTBA est chargé de faire traduire le SRA et les annexes.

## 3. Démarche ECOFOR-CTBA

JL Peyron et N Barbe ont rencontré Michel Griffon de l'ANR pour leur exposer les travaux de la plate-forme technologique « forêt bois papier ». M Griffon a vivement conseillé au NSG d'envoyer une lettre de propositions à l'ANR avant le 20 juin (cf ci-joint lettre envoyée au comités consultatifs de l'ANR).

#### **4. Demande de subvention auprès du MAP**

Le ministère de l'agriculture (DGFAR) a émis un avis favorable pour soutenir le projet pluriannuel d'animation déposé par le NSG France : 30 K€ en 2006, 150 K€ en 2007 et en 2008. Le CTBA poursuivra les démarches auprès du ministère.

#### **5. Plan national stratégique de recherche**

Un groupe de travail sera constitué afin de formaliser un plan national à partir des propositions du SRA.

Le groupe comprendra A Varet, JM Carnus, JL Peyron, D Pishedda et N Barbe.

#### **6. Intervention de J. Thernier (MINEFI/DGE)**

Le thème 4 (nano) du programme spécifique « coopération » reprend le thème « nano, procédés, matériaux et intégration » du 6<sup>ème</sup> PCRD.

Le bilan du précédent programme montre que les nanosciences ont obtenu 20 % du budget total, les matériaux 30 %, les procédés 30 %, l'intégration des nanosciences aux matériaux 20 %. A ce stade du travail de la commission, il n'y a pas de budget préflêché. Le 6<sup>ème</sup> PCRD a soutenu que deux IP consacrés au bois (ecobinders et holywood).

La commission a lancé lors du précédent programme des appels d'offre exclusivement consacrés aux PME (discrimination positive) ces appels d'offre ont représenté 40 M€ sur un total de 366 M€. Les crédits n'ont pas été tous consommés. Les projets portés par des PME voient leur note diminuer fortement sur le critère de l'excellence. Le MINEFI avait proposé aux PME lors du 6<sup>ème</sup> PCRD des galops d'essai pour aider les PME à identifier les points faibles de leur projets.

Il semble que la commission prévoit une montée en puissance progressive des budgets des appels d'offre entre 2007 et 2013.

Il serait stratégique pour la filière « forêt bois papier » de proposer des projets de recherche à l'intersection entre plusieurs plate-formes technologiques ou entre plusieurs priorités d'un même programme spécifique.

**Prochaine réunion : vendredi 13 octobre de 9h30 à 13h au CTBA.**